



DIRECTION
DE L'ÉDUCATION
ET DES
ÉQUIPEMENTS
SCOLAIRES

Toulouse, le 26 octobre 2017

Compte - rendu

Date : **05 octobre 2017**

Objet de la réunion :

La mixité sociale dans les collèges **Comité de suivi Accompagnement éducatif**

Lieu : Conseil départemental de la Haute-Garonne

Présent(s) :

- *Préfecture de la Haute-Garonne :*
 - Sabine OPPILLIART, sous-préfète – chargée de la Politique de la ville
 - Nabila DIBANE, déléguée du Préfet
- *Académie de Toulouse :*
 - Hélène HOMS, Inspectrice de l'Éducation Nationale - DSDEN
- *Toulouse Métropole :*
 - David COIRIER, Chef de projet cohésion sociale, Direction Contrat de Ville et renouvellement urbain
- *Ville de Toulouse :*
 - Christine BRUNETEAU, Direction Education, responsable offre éducative
- *Caisse d'Allocations Familiales:*
 - Béatrice GANGNEUX, Conseillère technique CAF31
- *Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LEC) :*
 - Aurélien LAPOUGE, coordonnateur CLAE Toulouse
 - Fabrice LE MARRE, médiateur
 - Kalima HELDER (pour l'Amicale Laïque Buffon qui intervient sur le trajet école Buffon / collège Bellevue pour le compte de la LEC)
- *Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) :*
 - Elodie TESSON, Déléguée territoriale
 - Romain LE GLOAHEC, Chargé de développement local
- *Conseil départemental de la Haute-Garonne :*
 - Laurent DELRUE, Directeur Général Adjoint Education, Mobilités, Patrimoine
 - M. H. DE MALVINSKY, Directrice de l'Éducation
 - Natalie KRONENBERGER, Directrice adjointe Prospective et politiques éducatives

- Catherine SAUMADE Directrice adjointe Direction des Transports
- Anne GOUZE, chargée de coordination Politique de la ville
- Arnaud PINATON, Direction de l'Education
- Michel FELIX, Direction des Transports
- Franck HAITCE, Direction de l'Education
- Ayoub AKKA, Direction de l'Education

1. Bilan de la rentrée

- D'un point de vue quantitatif, l'Inspection académique indique qu'étaient concernés par le projet : 168 élèves des écoles du secteur du collège Raymond Badiou et 6 élèves venant d'écoles environnantes :
 - 124 affectés dans l'un des 5 collèges d'accueil,
 - 40 affectés dans un autre collège,
 - 3 ont déménagé ou sont partis dans un collège privé,
 - 6 affectés en ULIS ou SEGPA,
 - 1 situation inconnue.
- La LEC précise que les premiers retours sont positifs ; le dispositif entre dans une phase de stabilité et de normalité qui se caractérise par un quotidien habituel pour les élèves, les familles se sentant rassurées. La LEC observe que les enfants et les familles dans l'ensemble ont réellement gagné en autonomie.
- Adhésion des élèves aux projets de leurs nouveaux collèges (section sportive le mercredi après-midi, infrastructures, activités...).
- Le travail de médiation des correspondants sur le terrain est important, assurant le relais entre les élèves et leurs nouveaux milieux, donc aux problématiques associées (transport, méconnaissance des lieux...). La LEC assure une mission « Passerelle » jusqu'au mois de novembre.

2. Les transports scolaires et l'accompagnement dans les bus (LEC)

- Les accompagnateurs ont effectué un réel accompagnement autour de la discipline des enfants, notamment lors des trajets menant au collège P. de FERMAT. Les consignes de sécurité sont désormais respectées (port de la ceinture).
- Quelques réajustements se sont avérés nécessaires : certains horaires de départ et trajets ont été modifiés afin de s'adapter à la réalité du trafic (ex : Balma départ 7h15). Pour Balma le temps du parcours du matin est de 40 mn, celui du soir est de 35 mn.
- Globalement les élèves sont à l'heure après quelques flottements observés les deux premières semaines. Le collège Vinci applique une tolérance pour les élèves arrivant en retard, générés par les embouteillages et les travaux à Tournefeuille.
- La collaboration étroite entre les transports et éducateurs est constante, notamment en cas de retard des bus. Aucun retour négatif des familles sur les temps de transport remonté auprès de la LEC.

- La LEC précise qu'un maintien de la présence des accompagnateurs dans les bus toute l'année pourrait s'avérer « peu confortable », pouvant mettre les animateurs dans une situation de l'ordre de « l'affectif ».
- Un nouveau bilan sera dressé avec la LEC avant les vacances de novembre, notamment pour évoquer l'accompagnement des élèves actuellement en CM2.

3. L'intervention sur la pause méridienne par l'AFEV

- L'AFEV conduit un travail de médiation sur la pause méridienne, préparé en amont avec chacun des 5 collèges d'accueil. Ce travail réalisé avec l'ensemble des équipes éducatives a abouti à la mise en place de feuilles de route.
- Le constat est positif : très bonne adhésion des élèves aux activités proposées, situation « plutôt normale », notamment parce que les élèves sont répartis dans les classes.
- En parallèle, travail sur l'accompagnement individuel des élèves. Les élèves répondent favorablement au dispositif d'aide aux devoirs mis en place par les collègues.

4. L'engagement de l'Inspection d'Académie

- Retours « très positifs » des 5 chefs d'établissement sur le partenariat avec l'AFEV signalés par l'Inspection académique.
- Classes de 6^{ème} à 25 élèves. Les élèves sont répartis de manière égale dans toutes les classes ou presque toutes.
- Création de postes d'Assistant d'Education (AED) dans chaque collège d'accueil.
- Grâce au dispositif « plus de maitres que de classes », 2 professeurs des écoles peuvent intervenir dans le cadre de l'aide aux devoirs.

5. Autres points abordés

- La CAF évoque la question de la **parentalité** et l'importance de travailler sur la question avec les centres sociaux.
 - ⇒ Les retours des associations rencontrées, notamment Bas d'Immeuble et la CSF sont très positifs. Quelques inquiétudes remontent de parents de Galia, inquiets de ne pas pouvoir rencontrer facilement les professeurs compte tenu de l'éloignement du collège. La CAF souhaite qu'un temps de réunion soit prévu prochainement avec les centres sociaux et les opérateurs CLAS. Un retour pourrait être fait avant les vacances de Noël.
 - ⇒ L'accompagnement des familles sur la dématérialisation des demandes d'aides est également évoqué (fracture numérique). L'Education nationale procède à la dématérialisation des dossiers de bourses. Un travail d'accompagnement peut être réalisé avec les CLAS. Les familles ont également accès à un ordinateur au collège et des ateliers sont mis en place

par les collèges sur l'usage du numérique (cyber-harcèlement, réseaux sociaux...). La Direction de l'Education évoque en parallèle la dématérialisation de l'aide à la restauration scolaire.

- **Les dispositifs présents sur le collège Raymond Badiou sont maintenus.** L'AFEV confirme son travail en partenariat avec le collège. La Ville de Toulouse s'interroge sur la capacité des opérateurs CLAS à maintenir leurs interventions sur 2 territoires. Le Conseil municipal a voté courant juin 2017 la reconduction des aides (subvention élève collège éducation prioritaire) ainsi que le maintien des dispositifs de réussite éducative.
- Les séjours d'intégration des élèves de 6^{ème} ont été financés par le Conseil départemental :
 - P. de Fermat : journée à Castelmauou (2 775 €)
 - Chalets : séjour en forêt de Bouconne (1 400 €)

6. Démarche d'évaluation du dispositif co-piloté CD31/EN

- Mise en place d'un comité de suivi « émanation du CDEN » parallèlement à ce comité de suivi des mesures d'accompagnement qui se réunit pour la 4^{ème} fois.
 - Comité « institutionnel », associant les partenaires et des organisations syndicales parties prenantes au projet.
 - Evaluation du plan d'amélioration de la mixité au fur et à mesure de sa mise en place.
 - Une 1^{ère} réunion s'est tenue le 30 juin 2017. Une nouvelle date sera proposée d'ici fin novembre 2017.
- Evaluation du dispositif terrain à court terme
 - Auprès des chefs d'établissements, parents élèves, associations et partenaires, « groupe d'alerte »
 - Evolution des PCS et du taux de respect de la sectorisation
 - Accompagnement par l'AMO Médiation Environnement.
- Evaluation scientifique et « indépendante » sur la durée, à plus long terme
 - Etude sur à la fois sociologique, portant sur l'urbanisme, l'impact sur la politique de la ville (évolution de la géographie éducation prioritaire), pédagogique (réussite des élèves)...
 - Participation du CNESCO (E. BUTZBACH) / Choukri BEN AYED : observatoire Ministère Education nationale, apports méthodologie, expertise
 - « Méthode toulousaine » (« jurisprudence positive ») : rapport CNESCO
 - Education nationale : piste d'associer ESPE ?
 - Co-construction d'indicateurs en cours (réunion CNESCO / IA / Cd31 du 3/10/17).

7. Partie immobilière : les terrains d'implantation des collèges

- SAINT-SIMON 1 (reconstruction R. Badiou) :
 - Terrain 2 ha avenue Eisenhower (« zone intersticielle »)
 - Plan de masse validé par NXP propriétaire du terrain
 - Signature prévue d'un protocole (acte de réservation du terrain) courant octobre pour officialiser la vente future.

- Lancement du concours d'architecte voté par le Conseil départemental, prévu en novembre 2017.
 - Discussions en cours pour définir en commun les critères nécessaires à la meilleure intégration de ce nouvel équipement public dans le projet global d'aménagement.
 - Accueil dès 2021 des élèves des différents quartiers environnants. Concertation avec tous les acteurs concernés sur le projet global d'aménagement du secteur et sur le futur collège en particulier (1 an).
 - Sectorisation du futur collège : les secteurs d'écoles rattachés à Fermat, Chalets et Bellevue sont, a priori, destinés à rester sur ces établissements au-delà de 2021.
 - Adhésion très favorable de l'association de quartier « Saint-Simon Environnement ».
- SAINT-SIMON 2 (reconstruction BELLEFONTAINE) :
 - Réflexion globale en cours sur la sectorisation avec les services académiques et la ville, compte tenu de la forte augmentation des effectifs attendue sur Toulouse et notamment sur le secteur sud ouest (1 000 élèves supplémentaires attendus).
 - Le collège Bellefontaine devra sans doute être reconstruit dans la zone et non plus comme envisagé précédemment dans un secteur plus éloigné du Mirail.
 - Recherche du terrain en cours – travail engagé avec Ville de Toulouse
 - Le terrain devra être identifié avant la concertation.

Les secteurs de R. Badiou, Bellefontaine, N. Vauquelin et ceux des collèges limitrophes sont liés, d'où la nécessité de mener une réflexion globale à l'échelle de la métropole. Il s'agira d'adapter la sectorisation de manière ponctuelle ou structurelle.

Toulouse métropole reviendra vers le Conseil départemental lorsque les projets urbains seront plus avancés.

8. BELLEFONTAINE

- Rappel : la décision du 24/1/2017 prévoit un démarrage de la procédure à compter de la rentrée scolaire 2018.
- La concertation avec les 4 écoles concernées et le collège démarrera aux vacances de la Toussaint 2017, pour prise de décision dès janvier 2018, en tenant compte de l'expérience de R. Badiou. La concertation auprès des parents d'élèves des écoles et de tous les acteurs permettra de rendre acceptable le projet.

9. LES AUTRES COLLEGES REP / REP+

- R. PARKS :
 - 10 m€ sur la réhabilitation sur site du collège qui sera terminée en 2021
 - Mesures de valorisation du collège en lien avec les écoles
 - Mesures de sectorisation

- STENDHAL :
 - Etudes en cours du déplacement de l'accès pour améliorer la visibilité du collège – travail engagé avec Toulouse Métropole (réunion du 27/9/17)
 - Mesures de valorisation du collège à l'étude avec l'Education nationale (offre pédagogique)
 - Edition de plaquettes de présentation du collège
- G. SAND :
 - Mesures de sectorisation à étudier
 - Extension envisageable pour élargir le territoire de recrutement
- VAUQUELIN :
 - réflexion sur la sectorisation en tenant compte des prévisions d'augmentation d'effectifs et du critère de mixité, en y associant le collège
 - Travaux
 - Valorisation du collège
 - Participation au financement d'un séjour d'intégration (3 500 €).

10. Conclusions

Madame la Sous-Préfète constate qu'il s'agit d'une « démarche singulière, très audacieuse et très très positive » de par l'engagement et l'implication des différents partenaires. Sont également saluées l'anticipation du Conseil départemental et sa démarche « extrêmement volontariste », qui ne peut que produire des effets positifs sur le devenir des enfants et du quartier. La démarche d'avenir est bien comprise, les partenaires ayant su « trouver ensemble le meilleur des cheminements ».